



MAIRIE DE
SAINT-JUST-EN-CHEVALET
42430

ASSAINISSEMENT LES GROS INVESTISSEMENTS DEBUTENT

La voie communale la Croix Vallier va faire l'objet de gros travaux visant à éliminer les eaux claires parasites de l'actuel réseau d'assainissement.

Il s'agit de mettre en séparatif le réseau pour capter essentiellement des eaux de source qui aboutissent actuellement à la station d'épuration et perturbent fortement un fonctionnement déjà pénalisé par de l'âge de cet équipement.

Il sera, à cette occasion, recueilli les eaux des toitures mais uniquement celles qui sont facilement raccordables de sorte à éviter aux propriétaires des frais pouvant-être importants s'il avait fallu raccorder des descentes d'eaux plus inaccessibles. Le propriétaire doit en effet régler les modifications de réseau dans sa parcelle jusqu'au domaine public.

Les débats organisés avec la DDEA ont permis d'aboutir à ce compromis préservant au mieux les deniers des particuliers, l'objectif premier étant le captage des eaux dites parasites

Le réseau d'eau claire se rejettera dans la rivière, en bas de la rue, tandis que le réseau d'eaux usées passera sous la rivière et ira rejoindre la station. C'est la société SADE qui réalise ces prestations. Le coût total est estimé à environ 110 000 euros. Nous avons obtenus 35% de subvention du conseil général et 35% de l'agence de l'eau et remercions bien sûr ces 2 entités pour leur précieuse aide.

Nous profiterons de ce chantier pour mettre en sous terrain les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone.

Des candélabres seront installés. Le coût total de cette opération est estimé à 50 000 euros.

L'entreprise ETDE réalisera ces travaux dirigés par le syndicat intercommunal d'énergie de la Loire.

Enfin, à l'automne nous réaliserons un enrobé de sorte à aboutir à une voie entièrement traitée. Le financement de ce revêtement est assuré par la communauté de communes pour un montant d'environ 25 000.00 euros.

Les travaux seront réalisés par les sociétés EFFAGE et RICHARD.

Nous avons pensé l'opération dans sa globalité de sorte à profiter des travaux d'assainissement pour tout traiter et ainsi réaliser des économies d'échelle importantes.

D'autres nombreux points noirs détectés dans le cadre d'études et de passage caméra seront à traiter d'ici fin d'année et en 2010. Il s'agit, là encore, de déconnecter les eaux claires du réseau : trop plein la conche, sources route de Juré et Grand Chemin, fossé du conseil général route de Roanne ...

D'ores et déjà nous demandons à chacun de déconnecter leurs eaux de sources ou divers trop plein des réseaux communaux.

Il faudra aussi prévoir par endroit la réfection de certains tronçons communaux dégradés.

La mise en place de cette véritable « feuille de route » et la conduite de ces opérations à un bon rythme permettront aux différents partenaires de nous suivre quant aux financements susceptibles de nous être accordés.

Il faut donc là encore prendre les choses en main avec ordre et méthode et prouver notre volonté à aller vers un dispositif assurant un bon fonctionnement.

L'objectif de tous ces travaux sur nos réseaux est la réalisation d'une nouvelle station d'épuration recueillant le moins possible d'eaux claires qui empêchent le fonctionnement normal de toute station.

Cette station aura une capacité d'environ 2000 équivalent habitant pour prendre en compte certaines sociétés représentant à elles seules, par leur rejet, 300 équivalent habitant . Nous espérons qu'elle sera en service en fin de mandat.

Il faut noter que le classement NATURA 2000 par l'Europe de la rivière recevant les eaux traitées oblige à un dispositif performant et capable d'évoluer pour prendre en compte les évolutions réglementaires qui ne manqueront pas de venir dans le temps. **Il faut les anticiper.**

Nous sommes donc en route pour un travail important et complexe mais qu'il est indispensable de réaliser compte tenu de l'état de nos équipements et des exigences tant réglementaires qu'environnementales.

EN VRAC....

- Les tondeuses sur pattes sont au travail sur le terrain situé entre la rue de vichy et le chemin de la Croix Mission. L'abri roulotte réalisé par la société « les roulottes créatives » est installé. Il permettra, outre un hivernage des animaux, le déplacement de ceux-ci vers d'autres sites. Merci au conseil général qui nous accompagne sur cette action.

A noter que les enfants des 2 écoles primaires vont décorer les parois de la roulotte donnant ainsi à cette initiative un aspect pédagogique.

- La nouvelle passerelle est installée au stade, vers l'ancienne piscine.

Elle est réalisée par l'entreprise GOUTORBE du Noyer suite à une mise en concurrence. Les massifs bétons ont été réalisés par l'équipe technique municipale. Merci là aussi au conseil général qui nous a aidés concernant le financement.

- 3 défibrillateurs vont être mis en place : un au terrain de football qui rejoindra la piscine hors saison sportive, un au gymnase et un contre la façade de la mairie. Le coût s'élève au total à environ 4000 euros mais il convient de remercier Monsieur le Sénateur Jean Claude FRECON qui règle la moitié de la note et le conseil général qui rajoute un financement de 30 % ce qui fera un solde pour la commune d'à peine 800 euros.

La Pharmacie ROUCHON VETTORI a fourni ce matériel à un prix très concurrentiel, ce qu'il convient de noter. Une légère formation a été organisée pour les élus. L'utilisation de ces défibrillateurs est extrêmement simple afin que chacun, en cas d'urgence cardiaque, puisse s'en servir. Les appareils indiquent, **par la voix**, les gestes à faire. Il suffit donc de se laisser guider

Espérons ne pas avoir à nous en servir mais si besoin ces appareils peuvent vous sauver la vie.

- **RAPPEL** : un point d'informations municipales est installé au rez-de-chaussée de la mairie.

Au nom de l'équipe municipale :

Le Maire
Pascal PONCET

